

Annonce légale

PUBLICATION 03/09/2025

SUPPORT mesinfos.fr/affichesparisiennes

DEPARTEMENT 75-Paris

RÉFÉRENCE L25827675

Par acte SSP du 27/08/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

BIANCA

Objet social : Toute activité de marchand de biens, l'acquisition, en vue de leur revente, de tous biens immobiliers. Toute assistance à maîtrise d'ouvrage dans la programmation, la conception, la réalisation et l'achèvement de projets immobiliers dans les secteurs résidentiel, commercial, industriel, médical, activités. La société pourra également assurer l'ensemble des prestations de suivi et de service après chantier, incluant notamment l'entretien régulier des lieux (intérieurs et extérieurs), la maintenance des installations techniques (plomberie, électricité, chauffage, etc.), ainsi que la gestion de tous services annexes liés à l'usage des bâtiments. Toutes programmations et montages d'opérations immobilières dans tous secteurs d'activités. Tout accompagnement et conseil dans les aspects administratifs, urbanistiques, juridiques, commerciaux, réglementaires, techniques et financiers de tout projet immobilier. La négociation, le conseil et la transaction portant sur tous biens immobiliers, baux commerciaux et fonds de commerce, en qualité d'intermédiaire, la prise de mandats de vente et d'achat. Toutes opérations de lotissement, d'aménagement et de viabilisation de terrains en vue de les revendre par lots. Toutes opérations ayant trait à la promotion immobilière pour tout type de construction, tant pour son propre compte que pour le compte de tiers.

Siège social :

60 Rue François 1er 75008 Paris.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Président : ACATENANGO, SAS au capital de 1000 €, ayant son siège social 60 rue François 1er 75008 Paris, 990 092 397 RCS de Paris

Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toute transmission volontaire, directe ou indirecte, ou nantissement à des tiers, d'actions de la Société ou de titres pouvant donner droit, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ainsi que de démembrements de ces actions ou de ces titres, à quelque titre et sous quelque forme que ce soit (cession, apport, fusion, scission, saisie ...), et ceci même en cas d'exercice du droit de préemption ci-dessus prévu, seront soumis à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés, statuant aux conditions requises pour les décisions ordinaires.

Immatriculation au RCS de Paris



Lien de publication

mesinfos.fr/consulter-greffe-tc/bianca-54fa1c52f6e1d1202378e0466fb1377bf002341e